

Gabon-Transport ferroviaire-L'Histoire du Transgabonais (Suite)

Par Hugues Desormeaux

LIBREVILLE, 27 juillet (Infosplusgabon) - Avec le recul du temps, il est évident que le chemin de fer Transgabonais, du moins l'axe Libreville/Ouessou/Bangui/ Tchad, aurait changé la face de l'Histoire en faisant de Libreville et du Gabon la porte de toute l'Afrique Centrale. Hélas !, en raison de nombreuses circonstances malheureuses, le Gabon, n'a pas pu saisir cette chance, l'Afrique non plus ; parce que la ligne Libreville/Ouessou aurait été suivie d'une voie Libreville/ Fort-Lamy avec l'avantage de supprimer la dangereuse piste de partage qui reliait le bassin du Congo au Tchad.

Déjà en 1896, Paul Bourdarie, un homme polyvalent, proposait sur plans la voie Ndjolé/Lopé/Boué, reprenant le tracé de la ligne actuelle du Transgabonais. Il souhaitait que la voie atteigne un point sur la rive du Congo, notamment Makoua. Alors, il fallait descendre sur le terrain. Ce que firent les explorateurs Fourneau et Fondère, compagnons de Brazza, à partir du 14 mars 1899. Ils partirent de Ouesso, en direction de la mer, en passant par Kandjama (Makokou) et la vallée du Como. Ils atteignirent Libreville le 5 juin 1899. Mais les obstacles étaient toujours là.. Le 16 novembre 1903, Branda, un riche colon, adressa au ministre des colonies un rapport favorable à la création d'une voie ferrée du Gabon au Congo Français, objectif : Makoua.

Dans cet ordre d'idées, en avril 1905, le capitaine Cambier, avec l'appui du Haut Commissaire général du Congo Français, assurait la liaison Libreville/ Makoua. Ce qui lui avait permis de dresser une carte publiée en 1906 avec le tracé de la voie opposée au Chemin de fer du Sud. Un crédit de 175000 francs du gouvernement Français avait couvert les frais d'expédition.

La marche de l'équipe Cambier fut pénible. Ce qui l'amena à en rendre compte avec force détails au ministre des Colonies dans une correspondance de septembre 1905. Quoiqu'il en fût, l'idée prenait corps. En 1909, le gouvernement déléguait des crédits plus importants. La loi du 12 juillet 1909 accordait au Congo Français un emprunt pour le financement des études préalables aux travaux. L'Afrique équatoriale française (AEF) se créait ; l'heure semblait sonner pour les grandes réalisations.

En 1910, une importante mission composée d'officiers et de sous-officiers, dirigée par le capitaine Périquet, joignait Ndjolé à Ouesso. Suite à cette mission, Périquet publia en 1911 un volumineux rapport faisant la synthèse des divers travaux antérieurs. A ce rapport étaient annexées quatre cartes (A suivre).

FIN/ INFOSPLUSGABON/VFC/GABON2021

© Copyright Infosplusgabon